

A.S.A. du Réal

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence
Place Jules Pelissier
13538 SAINT-REMY-DE-PROVENCE CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 16 AVRIL 2024

Référence : DEL_2024/06

Objet : Compte Administratif 2023

Gestion administrative :

SICAS – Traverse du Cheval Blanc - 13210 SAINT REMY DE PROVENCE

Tél : 04 90 92 25 76 – E-Mail : asa.real-saintremy@outlook.com

Nombre de titulaire	10
Quorum 1 ^{ère} Réunion	6
2 ^{ème} Réunion	/
Nombre de présents et représentés	6

Nombre de votants	5
Suffrages exprimés	5
Pour	5
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-quatre et le seize avril à onze heures s'est réuni dans les locaux du SICAS, le Conseil Syndical de l'ASA du REAL à Saint Remy de Provence, sur convocation de Monsieur le Président, adressée en date du 27 Mars 2024.

Vu l'ordonnance 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires.

Vu le décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance 2004-632.

Après s'être fait représenter les Budgets de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats,

Après avoir entendu et approuvé le Compte de Gestion de l'exercice 2023.

Considérant que Monsieur Paul FERAUD, Ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances de l'ASA du Réal de Saint Rémy,

Il est proposé d'approuver les résultats du compte administratif 2023 de l'ASA du Canal du REAL de Saint Rémy ainsi présenté :

Conformément à la loi, Monsieur FERAUD Paul se retire de la séance,

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE		71 754,12 €		103 076,69 €
REALISATIONS	80 972,21 €	76 715,82 €	36 428,71 €	52 185,58 €
TOTAL	80 972,21 €	148 469,94 €	36 428,71 €	155 262,27 €
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023		67 497,73 €		118 833,56 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

Article 1^{er} : d'adopter le Compte administratif de l'exercice 2023.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président

ASA du Real de Saint Rémy
Hôtel de Ville - Place Jules Pelissier
13210 SAINT REMY DE PROVENCE

Paul FERAUD

Nom et Prénom du second signataire
Serge MISTRAL

Acte rendu exécutoire

Compte tenu de publication le

18/04/2024

Date d'envoi au service de tutelle le

18/04/2024

Accusé de réception en préfecture
013-291302503-20240416-DEL_2024-06-DE
Date de télétransmission : 18/04/2024
Date de réception préfecture : 18/04/2024